

Demain la Terre, 13 entreprises de fruits et légumes engagées

L'association Demain la Terre regroupe 13 entreprises de fruits et légumes frais ou transformés engagées dans une démarche RSE. Leur objectif est d'offrir aux consommateurs des fruits et légumes issus de pratiques agricoles plus responsables et plus écologiques. Pour cela, elles ont créé la Charte Demain la Terre® qui comprend 8 thématiques environnementales et sociétales.

- Réduire l'usage des produits phytosanitaires, faire disparaître les résidus de produits
- Contrôler et diminuer la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre
- Préserver la qualité et les ressources en eau, éviter toute pollution de l'eau
- Gérer la valorisation des déchets et leur réduction
- Préserver la qualité des sols, éviter toute pollution des sols
- Favoriser une relation économique durable avec les parties prenantes
- Favoriser la biodiversité et protéger les insectes pollinisateurs
- Garantir un respect des thématiques sociales

Les 8 engagements Demain la Terre

Exemples d'actions mises en œuvre par nos producteurs pour favoriser le stockage du carbone dans les sols :



Culture de pommes de terre en non labour

- **Préserver la qualité des sols**

Les producteurs Demain la Terre privilégient les apports naturels. Ils étudient et maintiennent l'équilibre naturel du sol. **Pomliberty** met en place des actions de préservation des sols. 350 ha sur 750 sont cultivés en non labour, après 6 à 8 mois de repos sous couverts végétaux.

- **Implantation de haies et d'enherbement**

Le **Verger de la Blotière** a installé plus de 20 km de haies. Grâce à l'enherbement permanent, les sols de ses vergers sont préservés.



Enherbement permanent au Verger de la Blotière



Réimportation des déchets verts dans les sols

- **Valoriser les déchets de production**

Plus de 90% des déchets verts sont recyclés par les entreprises Demain la Terre, notamment via l'épandage au champ ou le compostage.



Photos © Demain la Terre et Fotolia

Références/Contact

Association Demain la Terre
France
www.demainlaterre.org
contact@demainlaterre.org

5 entreprises Demain la Terre ont reçu la certification **Haute Valeur Environnementale** du Ministère de l'Agriculture en 2018.